



Droits des femmes : cinq questions sur la journée du 8 mars

Publié le 07 mars 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Illustration 1

Crédits : © Wayhome Studio - Stock.adobe.com

Officialisée en 1977 par l'Organisation des Nations Unies, la journée internationale des droits des femmes couvre plusieurs événements à travers le monde avec comme objectif de célébrer les avancées des droits des femmes. Quelles ont été les différentes étapes de l'instauration du 8 mars à travers le monde ? Quel est le thème retenu cette année ?

Le 8 mars est une journée d'action, de sensibilisation et de mobilisation dédiée à la lutte pour les droits des femmes, l'égalité et la justice. Plusieurs événements et initiatives ont lieu à travers le monde à cette occasion notamment pour :

- réfléchir, échanger, se mobiliser pour l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- faire le point sur ce qui a été fait et ce qui reste à faire sur la question de la place des femmes dans la société.

C'est aussi l'occasion de mettre en avant les initiatives qui placent les femmes au cœur de la création ainsi que leur participation à la vie sociale, politique et économique. [lire la suite de l'article de Vie-publique.fr](https://www.vie-publique.fr/questions-reponses/273605-droits-des-femmes-cinq-questions-sur-la-journee-du-8-mars) (<https://www.vie-publique.fr/questions-reponses/273605-droits-des-femmes-cinq-questions-sur-la-journee-du-8-mars>).

Pour en savoir plus

- [Les droits des femmes : une politique de l'égalité](https://www.vie-publique.fr/dossier/19589-les-droits-des-femmes-une-politique-de-legalite) (<https://www.vie-publique.fr/dossier/19589-les-droits-des-femmes-une-politique-de-legalite>)
Vie-publique.fr